

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01133
Numéro SIREN : 490 597 663
Nom ou dénomination : CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2023 sous le numéro de dépôt 15583

Crédit Agricole Bretagne Habitat Holding
Société par actions simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 7 500 000 Euros
8, rue du Mont-Saint Michel 35830 BETTON
RCS RENNES 490.597.663

EXTRAIT
PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 06 SEPTEMBRE 2023
De 08h30 à 10h00, EN VISIOCONFERENCE

Le 06 septembre 2023, les membres du Conseil de Surveillance se sont réunis de 08h30 à 10h00 en visioconférence.

Sont présents en qualité de membre du Conseil de Surveillance :

- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Côtes d'Armor, représentée par sa Directrice Générale, **Madame Michèle GUIBERT**.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Finistère, représentée par son Directeur Général, **Monsieur Benoît LUCAS**.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille et Vilaine, représentée par son Directeur Général, **Monsieur Jean-Yves CARILLET**.
- La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan, représentée par son Directeur Général, **Monsieur Christophe GRELIER**.
- Monsieur Benoit LUCAS, en qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Le quorum est atteint.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Conseil de Surveillance est réuni pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(...)

6- DEMISSION / NOMINATION PRESIDENT DU DIRECTOIRE

(...)



6- DEMISSION / NOMINATION DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Éric ROUSSELIN en tant que Président du Directoire de la Société au 30 septembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide de nommer au 1^{er} octobre 2023, à l'unanimité, en qualité de nouveau Président du Directoire, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur Benoît RIETZLER

(...)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président du Conseil de Surveillance déclare la séance levée. Il a été dressé le présent procès-verbal des délibérations du Conseil de Surveillance, qui après lecture, a été signé par le Président et les membres du Conseil.

Certifié conforme

Le Président
Benoit LUCAS

DocuSigned by:
 **Benoit Lucas**
227C246C84504DE...